

Module D – Atelier d'approfondissement « solutions fondées sur la nature »

*Comment repenser les cours d'écoles face aux défis du changement climatique ?
Cet atelier se propose d'apporter des éléments de réponses par le partage de références et la proposition d'outils méthodologiques et pratiques.*

Durée : une demi-journée (4h00)

Lieu : Mairie de Saint-Cannat

Date : **26 janvier 2022**

- **13h30 visite de la cour d'école**

- **14h début de l'atelier en mairie**

Contexte

La commune de Saint-Cannat souhaite se lancer dans un projet d'extension et de requalification des cours d'écoles. Cet objectif initial s'est étendu à une réflexion sur la désimperméabilisation et la renaturation des cours d'écoles.

Objectifs : Dans le cadre de la formation des élus Nature For City LIFE, le module D proposera à la ville de Saint-Cannat un approfondissement personnalisé sur la désimperméabilisation des cours d'écoles pour les aider à monter leur plan d'actions.

- Présentation des atouts de la nature en ville et de la désimperméabilisation pour l'adaptation au changement climatique, avec un focus sur les cours d'écoles, afin que toute l'équipe ait le même niveau d'appropriation du sujet.
- Présentation de retours d'expériences et d'éléments de méthode : par quoi commencer, où rechercher des financements, qui solliciter pour l'étude technique, comment organiser la concertation... mais aussi quelles difficultés sont à anticiper.
- Formalisation d'un plan d'action sur ce projet : planning envisagé, étapes, ressources à mobiliser...

Participants : maire, premier adjoint, élus « DD » et élus « jeunesse », services techniques, directrices d'école.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Programme de l'atelier

13h30 : Visite des cours d'écoles en présence de l'équipe municipale

14h00 : Début de l'atelier en mairie

Mots d'accueil :

Jacky GERARD, maire de Saint-Cannat

Marie-Caroline VALLON, Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

14h10 Présentation du programme et des objectifs de l'atelier

Agnès HENNEQUIN, Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement

Tour de table des participants

14h15 Introduction – Découverte et sensibilisation aux enjeux de la nature en ville et du changement climatique : état des lieux, solutions possibles

- Les enjeux du changement climatique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Des problématiques exacerbées en milieu urbain
- Le rôle de la nature en ville pour l'adaptation des territoires au changement climatique
- Les multiples bienfaits de la nature en ville

Lisa SALVATI – ARBE

14h25 Les solutions fondées sur la nature pour des cours d'écoles résilientes

Film introductif 5'

Les bienfaits de la végétalisation/désimperméabilisation des cours d'écoles

- Réduction des îlots de chaleur urbain, un défi à prendre en compte
- La nature : un atout pour le cadre de vie, le bien être, la santé, la concentration...
- Proposer des espaces de jeux pour tous : jeux actifs, jeux calmes, jeux d'équilibre... et réduire les conflits
- Développer la faune et la flore, un espace jardinage, sensibilisation des élèves

Agnès HENNEQUIN – ARBE

14h40 Discussion

Quels constats sur les cours d'écoles actuelles à Saint-Cannat ? Que vous inspirent les idées présentées ? Tour de table 10 min

14h50 Retour d'expérience : construction du projet avec la communauté pédagogique

Méthode expérimentée à Nice et à Marseille dans le cadre du programme européen Nature for City Life

Marie-Caroline VALLON - Région Sud

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



10 min + 10 minutes d'échanges
Support : fiches méthodologiques Life

15h10 Des cours d'école désimperméabilisées et déconnectées : réflexions et enjeux

La gestion durable des eaux pluviales peut être à la base de la conception de l'aménagement. Comment intégrer la désimperméabilisation de la cour d'école dans une politique globale de gestion alternative du pluvial :

- Connaître l'état existant : surface imperméable/surface perméable
 - Identifier la pluie à gérer à la parcelle, déterminer le volume d'eau à traiter
 - Diagnostic du sol : horizons, textures, perméabilité
 - Identifier la surface à mobiliser pour gérer la pluie à la parcelle
 - Comment orienter le choix du BE vers cette approche dès l'écriture du CCTP.
- La présentation sera agrémentée de retours d'expériences, de préconisations et de solutions techniques.

Nicolas WEPIERRE – ARBE

15h25 Discussion

Etat de la situation présente dans la cour d'école, quels sont vos souhaits et/ou les freins que vous identifiez pour une désimperméabilisation des cours d'écoles ? Tour de table 10 min

15h45 Présentation des aides de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Ouvertures des financements prévus par le 11^{ème} programme « Sauvons l'eau 2019-2024 »

François ROBERI, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

Durée : 10 min (présentation + échanges)

15h55 ATELIER. Cadrage de la démarche, formalisation d'un plan d'action (planning envisagé, étapes, ressources à mobiliser, ...).

Identification des points d'avancement permettant de se repérer dans le processus de projet. Par quoi commencer, où rechercher des financements, qui solliciter pour l'étude technique, comment organiser la concertation... mais aussi quelles difficultés sont à anticiper.

Durée 30 minutes.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



COMPTE RENDU - Module D Saint-Cannat le 26/01/2021

La visite des cours d'écoles de Saint-Cannat a montré que celles-ci sont majoritairement minérales et manquent d'ombre. En période estivale, les températures sont élevées et impactent le confort thermique des élèves et des équipes éducatives. L'enjeu principal est donc d'apporter de la fraîcheur et des abris pour les élèves.



Un projet d'extension de l'école maternelle est en cours. Il s'agit d'une construction sur pilotis, qui se situera sur l'espace engazonné situé en contrebas de l'école maternelle actuelle (photo ci-dessous). A cette occasion, la municipalité se propose de désimperméabiliser la cour d'école maternelle. Dans le projet dessiné par l'architecte, il s'agira principalement de remplacer le revêtement en béton par un enrobé poreux, de planter un arbre dont le pourtour sera réalisé en stabilisé. Les espaces résiduels situés derrière le nouveau bâtiment seraient plantés d'arbres et envisagés pour du jardinage. Toutefois, il est fait la remarque que cette fragmentation des espaces extérieurs risque de complexifier leur usage au quotidien, tout en réduisant l'espace central de la cour de récréation actuelle.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :





La présentation de l'ARBE visait à faire ressortir l'ensemble des avantages liés à la désimperméabilisation et à la renaturation d'une cour d'école pour l'ensemble de la communauté éducative, en s'inspirant des cours d'écoles Oasis développées à Paris. Il s'agit, au-delà du simple aspect « gestion des eaux pluviales », de proposer un remodelage des cours d'écoles afin de répondre aux besoins des enfants (jouer, se dépenser, se cacher, manipuler, imaginer...) et des enseignants (pédagogie liée au jardin, à la biodiversité, intégration dans le projet pédagogique...). Les observations réalisées dans les cours d'écoles de type Oasis montrent une réduction des violences, des accidents, une meilleure répartition de l'espace entre les enfants, une meilleure concentration des élèves en classe.

Par ailleurs, sur le volet Eau, l'ARBE a insisté sur le fait de réaliser des études en amont du projet de désimperméabilisation afin de s'assurer de la capacité du sol à absorber des pluies faibles à moyennes. Enfin, la Région a évoqué l'importance de privilégier des solutions simples et naturelles plutôt que des techniques dures telles que l'enrobé poreux qui sont coûteuses et complexes en entretien.

Madame Barbier – élue à l'environnement et ancienne directrice d'école sur St Cannat, et **Madame Catelin – élue à l'éducation** ont évoqué les différents freins rencontrés dans le projet de désimperméabilisation. Les parents ainsi que l'équipe éducative présentent un certain nombre de réticences face aux propositions (matériaux plus naturels, de création de recoins pour les enfants), principalement liées à la sécurité des enfants (surveillance, matériaux utilisés : terre, copeaux, etc) et au nettoyage/entretiens des locaux et de la nouvelle cour d'école.

En réponse aux difficultés rencontrées, la présentation de la Région Sud a été l'occasion d'ouvrir les échanges sur le volet participation, animation, co-construction, qui permettent une meilleure acceptabilité et appropriation du projet.. La commune bénéficie désormais des retours d'expériences de la méthodologie expérimentée sur Nice et Marseille. **Madame Barbier** a été très intéressée par l'idée de disposer d'outils de concertation, et de personnes ressources pour mettre en place les animations. Le CPIE du pays d'Aix pourrait accompagner la commune dans son projet.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



La commune de Saint-Cannat souhaite déposer un dossier afin de répondre à l'appel à projets prévus par le 11^{ème} programme « Sauvons l'eau 2019-2024 » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, présenté par **François Robéri**. L'attention de Saint-Cannat est toutefois attirée sur le fait que les demandes de subvention sont nombreuses et que l'AERMC risque de ne pouvoir répondre à toutes les sollicitations.

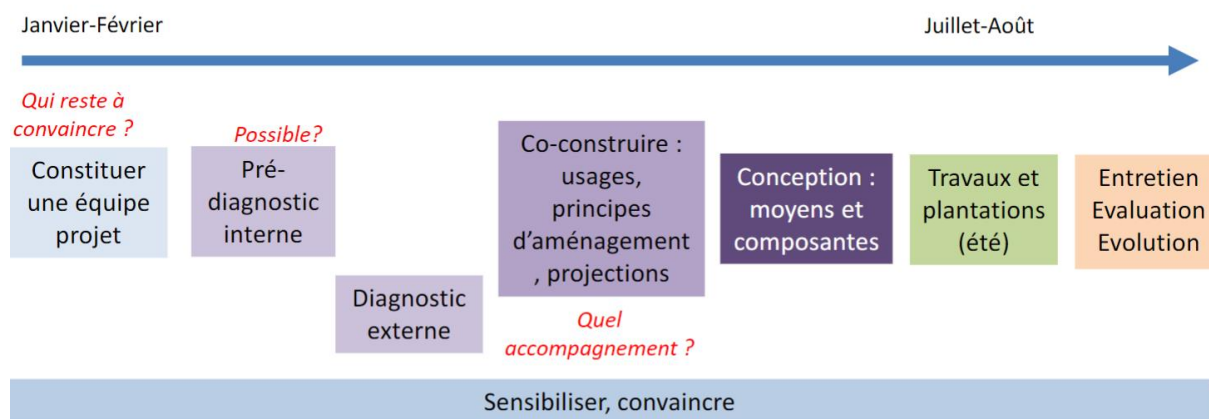
Un point de vigilance est tout de même constaté au vu des plans proposés par l'architecte paysagiste. En effet, les espaces naturels conservés se situent majoritairement à l'arrière des bâtiments. Sans réflexion en amont sur l'usage de ces espaces – comment les valoriser, pour quels usages ? , ils se pourraient que les espaces soient déconnectés du reste de la cour d'école. Ils perdraient ainsi un certain nombre de bénéfices liés à l'action de désimperméabilisation projetée.

A la suite des présentations et des échanges, l'atelier a permis à la commune d'identifier les points d'avancement nécessaires à la réalisation du projet.

Il s'agit d'avoir un échange en premier lieu avec l'architecte du projet, afin de voir si des études sur la perméabilité du sol ont été effectuées avant de projeter un enrobé drainant.

Il est également recommandé à la commune de revenir, si possible, sur l'aménagement des espaces extérieurs de la cour en concertation avec la communauté éducative, afin de revenir sur des solutions plus naturelles et plus adaptées aux besoins des enfants.

Discussion : quelle mise en œuvre à St-Cannat ?



Enfin, l'atelier doit permettre une réflexion plus globale et plus anticipée sur les autres cours d'écoles pour lesquelles les enjeux d'adaptation au changement climatique sont importantes.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :

